

MIEUX RÉPONDRE AU MARCHÉ DU MAINTIEN À DOMICILE

Durée

14 heures e présentiel
soit 2 jours

Nombre de participants

6 à 10 stagiaires

Public(s) concerné(s)

- Artisan
- Dirigeant d'entreprise
- Personnel technique
- Professionnel du bâtiment

Prérequis

- Connaissance du cadre bâti

Outils pédagogiques

- Diaporama
- Textes législatifs
- Clé USB comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Méthode pédagogique

- Exercices d'application (étude de cas)
- Alternance d'apports théoriques (diaporama - textes législatifs) et mises en situation

Modalités et indicateurs d'évaluation:

- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- Jeux de questions / réponses tout au long de la formation
- Le stagiaire remplit le dernier jour de la formation un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation

OBJECTIF GÉNÉRAL

Etre capable de proposer des travaux d'adaptation de logement pour les personnes âgées

COMPÉTENCES VISÉES

Etre capable :

- De caractériser les marchés de l'adaptation du logement pour les PA : enjeux, chiffres, terminologie
- D'identifier la problématique du vieillissement de la population et des personnes en situation de handicap
- D'appliquer la réglementation accessibilité
- D'analyser les demandes et besoins des différents interlocuteurs : occupant, prescripteur, financeur...
- De décrire une approche globale de travaux d'accessibilité et de proposer des offres de travaux en lots isolés, bouquets de travaux ou offre globale. Ces offres doivent prendre en considération :
 - Les besoins des utilisateurs du logement
 - Des nouvelles solutions techniques, nouveaux matériaux
 - La spécificité d'un chantier parfois réalisé en site occupé
 - Le mode de financement de ce marché
 - La réglementation accessibilité en vigueur
 - Retranscrire un diagnostic d'ergothérapeute
 - De chiffrer les travaux et construire une argumentation commerciale

PROGRAMME

Premier jour

Matin (9h00-12h30)

Accueil des stagiaires

Tour de table : présentation des participants

Présentation du contenu des journées

Le contexte social

- Données contextuelle sur les enjeux du vieillissement
- Politique générale du maintien à domicile
- Autres modes de résidences

Le contexte réglementaire

- La loi du 11 février 2005
- Accessibilité des logements
- Arrêté du 24 décembre 2015
- Accessibilité des services (Etablissement recevant du public)
- Les Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée)

- Le stagiaire remplit 4 mois après la fin de la formation un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation qu'il aura reçu sur son email de contact

Accessibilité:

Les locaux du CEP CICAT sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter pour une étude des besoins.

Formateur(s)

Mhand HALASSA
Ingénieur accessibilité

André AUGST
Ingénieur accessibilité

Infos et inscriptions

Joséphine LEININGER
j.leininger@cep-cicat.com

N° agrément

42670184167

Organisme de formation agréé



- Arrêté du 8 décembre 2014
- La loi ASV 28 décembre 2015

Après-midi (14h00-17h30)

La compréhension des besoins :

Les différentes déficiences des personnes âgées :

- La déficience motrice
- La déficience cognitive
- La déficience auditive
- La déficience visuelle

Mises en situation

- Simulation déficience visuelle
- Essais en fauteuil roulant manuel
- Présentation d'une simulation de transfert

Deuxième jour

Matin (9h00 à 12h30)

Les caractéristiques du marché de l'adaptation de l'habitat des personnes âgées

- Les principaux acteurs
- Les principaux donneurs d'ordre

Approche en fonction des différents types de besoins et des ressources

- Adaptation
- Sécurisation et confort
- Sensibilisation
- Les aides financières mobilisables (Collectivités, ANAH, crédit d'impôts...)
- Constitution et remise d'un devis
- Gestion du chantier et des aspects psycho-sociaux

Les équipements spécialisés dans l'autonomie

- Projection de vidéo

Approche par typologie d'espace :

- Les accès, les abords
- Cheminement extérieur
- Eclairage, contrôle d'accès
- Circulations horizontales
- Circulations verticales
- Les unités de vie
- Le sanitaire
- Les équipements (parois de douche, barres d'appui, siège de douche...)
- Approche sur la domotique : une aide au maintien à domicile

Après-midi (14h00 à 17h30)

Les normes techniques spécifiques

- Retranscription d'un diagnostic d'ergothérapeute
- Des exemples avant/après
- Etude de cas (besoin / travaux)

Recueil des impressions des participants

QCM

Evaluation de fin de formation